



Journée Technique de l'Électronique

Mardi 13 mai 2025 – Espace Saint-Martin

Offre « Corner visibilité »

À retourner avant l'événement

Bonjour,

Afin de vous inscrire en qualité d'exposant à la JTE 2025, nous vous remercions de remplir le formulaire ci-dessous et nous le retourner par email : communication@acsiel.fr –
Tél. : +33 (0) 6 80 17 04 30.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

L'équipe d'ACSIEL Alliance Electronique

1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Société :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Forme juridique :

Si autre :

Pays :

N° de TVA :

Site web :

Vous êtes :

2. RESPONSABLE DE LA PARTICIPATION

Prénom :

Nom :

Email :

Fonction :

Téléphone :

3. RESERVATION D'UN CORNER VISIBILITE

- 1 table démo / 2 chaises
- Signalétiques dans la zone d'exposition
- 2 entrées exposants
- Logo sur tous éléments de communication (sauf 1^{re} couverture du programme)
- Présence dans le livret de séance : ½ page dans le programme, partie Exposants
- Citation lors des conférences

Tarif adhérent : 790 € HT

Tarif non-adhérent : 990 € HT

Une facture payable à réception sera envoyée après validation de votre commande.

4. INFORMATIONS POUR LE LIVRET DE SEANCE

Un livret-programme est remis à chaque participant. Celui-ci présente l'ensemble des partenaires et exposants ainsi que les différentes tables rondes et les conférences.

En tant qu'exposant, **nous vous offrons**, dans ce livret-programme d'un format 15*21 cm, **un espace d'un format 12,5*8 cm** que vous pouvez exploiter comme vous le souhaitez.

Merci de nous faire parvenir votre fichier finalisé en format pdf ou jpeg HD pour insertion au plus tôt après la signature de ce partenariat et au plus tard le mardi 22 avril 2025.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION

JTE – JOURNÉE TECHNIQUE DE L'ÉLECTRONIQUE

Organisée par FM Promotion sous le patronage
d'ACSIEL Alliance Électronique

A. OBJECTIF DE LA JTE – JOURNÉE TECHNIQUE DE L'ÉLECTRONIQUE

La Journée Technique de l'Électronique rassemble chaque année les acteurs majeurs de l'électronique en France autour d'un thème. Les participants sont les décideurs stratégiques des filières, les dirigeants, les directeurs techniques, les ingénieurs et bureaux d'études, les chefs de projets, les acheteurs et prescripteurs, les techniciens et ingénieurs de conception.

B. CONTENU DE LA PRESTATION DE FM PROMOTION

Le prix de la prestation de FM PROMOTION comprend :

- la location de l'espace d'exposition (l'implantation des stands est réalisée en amont par l'organisateur de manière aléatoire (à l'exception des partenaires qui eux sont placés de manière manuelle) ;
- la location du matériel d'exposition, il n'existe qu'un type de stand :

Stand CORNER

- 1 table démo / 2 chaises
- Signalétiques dans la zone d'exposition
- 2 entrées exposants
- Logo sur tous éléments de communication (sauf 1^{re} couverture du programme)
- Présence dans le livret de séance : ½ page dans le programme, partie Exposants
- Citation lors des conférences

- **Tarif adhérent** : 790 € HT – **Tarif non-adhérent** : 990 € HT

- La remise du fichier des visiteurs aux exposants, dans un délai de 15 jours après la manifestation (**aucune diffusion sur place**)

1 – OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

Par la signature des présentes Conditions Générales de Prestation, l'exposant s'engage à :

- Diffuser l'invitation à son fichier de clients, contacts et prospects de la région.
- Respecter les principes d'égalité de traitement et de simplicité de présentation : le matériel doit être posé sur les tables fournies ; l'affichage ne peut se faire que dans les limites du stand ; aucune présentation sonore n'est autorisée si elle est susceptible de gêner les autres exposants.
- Respecter l'interdiction des boissons alcoolisées sur le site de l'exposition en dehors du cocktail.
- Ne pas organiser de présentations, séminaires, conférences ou autres actions commerciales en parallèle et à proximité de la JTE.
- Ne pas sous-louer tout ou partie de son emplacement

- Se conformer à toute demande ou rappel à l'ordre des représentants de FM Promotion.

2 – PRIX ET PAIEMENT

En conformité avec le tarif défini à la Section 3, une facture payable à réception sera envoyée après validation de votre commande.

3 – ANNULATION

Toute annulation par l'exposant doit être notifiée par écrit à la société FM Promotion – 59 rue des Petits Champs, 75001 PARIS.

Si l'annulation de la participation à une journée intervient :

- 2 mois avant la date de la JTE, FM Promotion rembourse à 100% l'exposant ;
- Entre 2 et 1 mois avant : 25% de la somme totale est retenue pour frais administratifs ;
- Moins de 1 mois avant la date de la manifestation, aucun remboursement ne peut être effectué.

4 – ASSURANCE – RESPONSABILITÉ

FM Promotion décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vol, dégradation, ...) affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels, ...) apportés par l'exposant ou appartenant aux participants.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de prestation des JTE et être d'accord avec leurs termes.

Oui, j'ai lu et j'accepte les CGP

Date :

Signature :